

Service du Patrimoine

Agent traitant : Thomas LAMBERT
Tél. direct : 083 63 68 44
Fax : 083 65 54 70
E-mail : thomas.lambert@publilink.be

Nos références :
Vos références :

Objet : avis d'enquête – suppression du sentier vicinal n° 41 à Sart-Bernard

L'Administration Communale, représentée par Monsieur Jean-Pierre FRANQUINET, Secrétaire communal, et Monsieur Luc BOUVEROUX, Bourgmestre, fait savoir que le Conseil communal, en sa séance du 30 septembre 2010, a donné son accord de principe quant à la suppression du sentier vicinal n° 41 à Sart-Bernard.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal d'Assesse, du 06/02/2012 au 20/02/2012.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 20/02/2012 de 8h30 à 12h00 à l'Administration communale d'ASSESE, Place communale, 2-4 à 5330 ASSESSE.

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale de ASSESSE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, le mercredi de 13h30 à 16h et le samedi de 9h à 11h30 sur rendez-vous pris auprès du Service de Patrimoine (083 63 68 44 ou thomas.lambert@publilink.be) au moins 24h à l'avance.

Ainsi fait à Assesse, le 1^{er} février 2012.

Le Secrétaire communal,

Jean-Pierre FRANQUINET



Le Bourgmestre,

Luc BOUVEROUX